

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

l'An deux mille vingt quatre et le dix Avril à 10 heures, les membres du C.C.A.S. se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances à la Mairie de BARJAC.

Etaient présents : Monique FERRAT, Adjointe au Maire déléguée à l'aide sociale – Aline GUYONNAUD 1^{ère} Adjointe – Brigitte BRUGNON - Lilian COTTIN – Saïd EL ATTAR – Simon GEVAUDAN - Michèle LISLE – Annie LE HE – Martine MARASA - Jeannette SARRAZIN

Absents excusés : Mrs CHAULET – Emilie CLAVAGUERA

Procuration de Laure ESNEE à Monique FERRAT et de Christiane CASANADA à Aline GUYONNAUD

Délibération 2024-3

**OBJET : Affectation du résultat 2023
CCAS**

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité

Statuant sur l'affectation du résultat 2023,

CONSTATANT que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 8 353.94 Euros.

DECIDE d'affecter la somme de **8 353.94** Euros au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.

La Vice-Présidente :

